

5 NOV 1955 9

M. Serpigny a pu à ce sujet les affectés qu'il a groupés du côté de l'Inde par M. Rougnol.

M. Serpigny nous donne des locaux inutiles

Il a été possible d'organiser une école maternelle parfaitement installée grâce à l'obligeance et à la complaisance de M. R. L.

Les projets de construction :

1) pour M. Marie Goffroy l'ambassadeur d'Israël au Iran Serpigny (20 km) est en route vers la Belgique.

M. Jourdain a été agréé pour les services centraux de M. R. L. mais nous attendons la décision de l'Education Nationale.

Enchôment de Bobe Jules Serpy. Le dossier a été adressé fin décembre 1954 à la Belgique. Il y est demeuré jusqu'en 1955.

Octobre dernier

Au cours de la réunion du 19 septembre à Paris, M. le Maire a été l'occasion de parler de la difficulté d'ordre administratif qui s'opposent à une décision de la part des services départementaux.

Il semble que les conseils de M. Frank, Inspecteur Général aux Cantons de la Région et le rappel de promesses faites par M. le Directeur de l'Enseignement de l'Inde, et de plusieurs années pourraient permettre d'obtenir une décision acceptable pour la Ville.

3) un baraquement se monte sur le terrain affecté au Centre d'Affaires Juives. Il permettra de déloger l'école primaire Jules Serpy.

L'action municipale s'occupe dans le but d'obtenir de l'Enseignement technique les locaux chargés du démontage et du remontage du baraquement.

Le Secours Général au sujet de la subvention fiscale que :

- Le Secours Général pour le 1<sup>er</sup> degré doit accorder par l'Assemblée des Administrateurs et par le Secours Municipal.

- Le 2<sup>e</sup> degré dispose de crédits disponibles administrés par le Secours.

M. Rogerson croit que l'implémentation du programme par le Secours de C. A. Financier est un obstacle à la construction future. Il signale que le programme en ce qui concerne les crédits d'apprentissage est aux mains des architectes depuis leur étude.

M. Bristol donne lecture de la lettre et des notes de M. Fulton et de la détermination de l'enseignement technique.

Le 25 Octobre 1955.

Spencer & Stuart, Secrétaire.

" Il a le plaisir de vous faire connaître, par courrier de ce jour, l'adresse à :

" M. ou M. le Directeur de l'Administration de l'Éducation, le programme de construction des :

" Écoles d'apprentissage de garçons et de filles de l'Éducation "

" Les architectes ont été demandés aux architectes pour que les fonds disponibles :

" soient révisés le plus rapidement possible, les fonds qui sont soumis à l'Assemblée des :

" Comités Spéciaux des Bâtiments de l'Éducation. "

" En vous remerciant de l'intérêt que vous portez à ces deux établissements, je :

" vous prie d'agréer, Messieurs le Secrétaire, l'assurance de mes sentiments de :

" haute considération. "

Le Secrétaire Spécial de

l'Enseignement technique

Page 16